



Organiser des dialogues communautaires sur le rôle de chaque partie prenante dans la protection du milieu scolaire et des apprenants.

Ngozi, du 17 au 18 Mars 2025

EDUCATIONOUTLOUD
advocacy & social accountability

GPE
Transforming
Education

OXFAM DENMARK



Mars, 2025

TABLE DES MATIERES

1. Introduction.....	1
2. Ouverture de l’atelier	1
3. Modération de l’atelier.....	2
4. Objectifs de l’atelier.....	3
4.1. Objectif général.....	3
4.2. Objectifs spécifiques	3
5. Résultats attendus de l’atelier	4
6. Méthodologie Utilisée dans l'Atelier	4
7. Déroulement de l’Atelier	4
8. Exercice fait par les participants lors de l’atelier.....	5
9. Activités en groupes pratiques	6
10 : Clarification du Rôle des Comités de Parents dans la Gestion Scolaire : Enjeux et Perspectives	7
11. Conclusion	8
12. Recommandations.....	9
12.1. Pour les antennes de la Coalition EPT BAFASHEBIGE	9
12.2. Pour les responsables locaux	9
12.3. Pour le cadre de concertation.....	10
12.4. Pour les décideurs politiques	10
12.5. Pour les participants de l’atelier.....	10
12.6. Pour les organismes de financement.....	10
12.7. Pour la Coalition EPT BAFASHEBIGE	11

1. Introduction

Dans le contexte de l'initiative "NDINKABANDI III", soutenue par "Education Out Loud (EOL)" et financée par le Programme Mondial pour l'Éducation, la Coalition EPT BAFASHEBIGE avait pris l'initiative d'orchestrer un atelier du 17 au 18 mars 2025 au sein de la province de Ngozi. Cet événement se proposait d'explorer en profondeur les nuances du dialogue communautaire, mettant en exergue le rôle prépondérant que chaque acteur joue dans la préservation d'un environnement éducatif sain et la protection efficace des apprenants.

Cette rencontre, soigneusement planifiée, visait à rassembler des parties prenantes variées, afin de favoriser un échange riche et constructif. Les participants, issus de divers horizons, y compris des membres du comité de gestion de l'école (GSE), des délégués du parquet provincial, des représentants de l'administration provinciale, ainsi que des figures incontournables du corps éducatif, tels que les enseignants (désignés parfois affectueusement comme pères et tantes), étaient conviés à enrichir les débats.

Le programme de l'atelier était articulé autour de réflexions et discussions sur des thématiques essentielles liées au dialogue communautaire, engendrant ainsi un climat propice à la collaboration et à l'engagement. Par ailleurs, des membres de syndicats et d'autres enseignants avaient également été invités, donnant une ampleur supplémentaire à cet événement, notamment grâce à la présence du représentant du Directeur Provincial de l'Éducation (DPE).

Les échanges se focalisaient sur des approches innovantes, telle la démarche « Voix et actions citoyennes », présentée par un consultant expert, qui cherchait à stimuler une réflexion critique sur les dynamiques de coopération ainsi que sur l'importance de l'engagement communautaire, deux piliers jugés indispensables pour instaurer un cadre éducatif sécurisé et propice à l'épanouissement des apprenants.

2. Ouverture de l'atelier



Le chef d'antenne de la province de Ngozi, MUZAGARA Apollinaire, a eu l'honneur de recevoir les participants à l'atelier d'organisation des dialogues communautaires, portant sur le rôle réservé à chaque partie prenante dans la protection de l'environnement scolaire et des apprenants. Dans un ordre de présentation suivi, Alexandre NIMUBONA, Secrétaire Général de la Coalition EPT BAFASHEBIGE, est intervenu pour clarifier les objectifs majeurs de la Coalition, qui

se consacre à la promotion d'une éducation équitable, inclusive et de qualité au Burundi. Il a expliqué que la Coalition BAFASHEBIGE constitue un ensemble d'associations à but

non lucratif fondé en avril 2004 et officiellement enregistré en 2009 par l'Ordonnance ministérielle n°530/526. Composée de 35 organisations membres, la Coalition possède une structure bien ancrée, allant de la base jusqu'aux instances supérieures, avec son siège établi à Bujumbura et des antennes réparties dans les 18 provinces du pays. Au niveau central, les organes directeurs se composent d'un Comité Exécutif de cinq membres, d'un Conseil de Surveillance de trois membres, ainsi que de l'Assemblée Générale, qui incarne l'organe suprême.

Par la suite, Alexandre Nimubona a insisté sur le postulat selon lequel l'avenir du Burundi entre 2040 et 2060 sera tributaire de l'accès universel à l'éducation. Ce point de vue a ouvert la voie à une réflexion sur les implications de l'éducation pour le développement socio-économique du pays. Le discours inaugural, empreint d'une éloquence vibrante, a été prononcé par Paul NIYONZIMA, représentant du Gouverneur de la province de Ngozi et conseiller juridique. Ses propos ont eu pour effet d'établir un climat de confiance et d'ouverture, propice à la réflexion, à l'apprentissage et aux échanges constructifs. Accueillant chaleureusement les participants, M. Niyonzima a également souligné l'importance cruciale du travail de la Coalition EPT BAFASHEBIGE dans l'organisation des dialogues communautaires, mettant en lumière le rôle fondamental de chaque partie prenante dans la préservation du milieu scolaire et la protection des apprenants.

Les interventions de M. Nimubona et de M. Niyonzima ont ainsi permis de poser les jalons d'une rencontre enrichissante, marquée par un engagement collectif envers l'éducation. La synergie avec laquelle les différents acteurs se sont présentés témoigne de l'importance accordée à la collaboration intercommunautaire dans la lutte pour une éducation de qualité. À travers cet atelier, il s'agit non seulement de sensibiliser mais aussi d'inspirer des actions concrètes qui répondent aux défis éducatifs actuels et futurs auxquels le Burundi pourrait être confronté.

Au fil des discussions, les participants ont été invités à partager leurs idées et expériences, facilitant ainsi une dynamique participative essentielle à la mise en œuvre des objectifs de la Coalition. Cet échange riche et fructueux promet de susciter des engagements tangibles et des initiatives collectives, affirmant ainsi la nécessité d'unir les efforts pour garantir un avenir éducatif radieux pour tous, en accord avec les visées de la Coalition EPT BAFASHEBIGE et les aspirations du peuple burundais.

3. Modération de l'atelier



À l'issue des discours d'ouverture de l'atelier, la modératrice, Madame Denise KANDONDO, a pris la parole pour apporter des précisions indispensables relatives à l'organisation de la rencontre. Elle a fait preuve d'engagement en présentant le chronogramme détaillé de cet atelier, en précisant qu'il s'étendrait sur une durée de deux jours, à savoir les Lundi et Mardi, du 17 au 18 Mars 2025. Elle a souligné l'importance cruciale d'organiser des dialogues communautaires, mettant en exergue la

nécessité de clarifier le rôle de chaque partie prenante dans la préservation de l'environnement scolaire et la protection des apprenants.

Dans sa fonction de coordinatrice nationale, Madame KANDONDO a mis l'accent sur le fait que ces journées seraient entièrement dédiées à l'acquisition de compétences hautement spécialisées. À cet égard, elle a précisé que les sessions aborderaient particulièrement la thématique des dialogues communautaires, un outil fondamental pour renforcer l'engagement de chaque acteur impliqué dans la protection du milieu scolaire et l'épanouissement des apprenants. Son intervention a ainsi jeté les bases d'une approche collaborative et participative, appelée à ouvrir de nouvelles perspectives pour la communauté éducative.

Les participants ont ressenti l'urgence et la pertinence de cette thématique, conscient que les dialogues communautaires constituent non seulement un espace de réflexion mais aussi un vecteur d'action permettant d'harmoniser les efforts et d'optimiser les ressources allouées à l'éducation. Par ce biais, Madame KANDONDO a contribué à instaurer un climat propice à la réflexion collective, incitant les acteurs présents à s'investir pleinement dans les discussions à venir.

L'intervention de la modératrice a su articuler avec clarté et conviction les enjeux qui sous-tendent cet atelier, mettant en lumière l'importance d'une approche cohésive et concertée pour la protection du milieu scolaire. Sa capacité à fédérer les participants autour de cet objectif commun augure d'une dynamique prometteuse pour les jours à venir.

4. Objectifs de l'atelier

Cet atelier vise à renforcer la coopération entre toutes les parties prenantes afin d'assurer un environnement scolaire sûr et propice à l'apprentissage, en s'appuyant sur un dialogue constructif et une approche collaborative.

4.1. Objectif général

Promouvoir le dialogue communautaire sur le rôle de chaque partie prenante dans la protection du milieu scolaire et des apprenants, en favorisant la responsabilisation collective et l'amélioration des services éducatifs.

4.2. Objectifs spécifiques

- Sensibiliser les participants aux droits et responsabilités liés à la protection du milieu scolaire.
- Identifier les acteurs clés impliqués dans la protection des apprenants et définir leur rôle respectif.
- Établir une plateforme de dialogue entre les parties prenantes pour discuter des enjeux et défis rencontrés dans le milieu scolaire.
- Élaborer des actions concrètes pour promouvoir un environnement scolaire sûr et inclusif.

5. Résultats attendus de l'atelier

- ✓ Compréhension accrue des normes et des obligations légales relatives à la protection des apprenants dans le milieu scolaire.
- ✓ Dialogue établi entre différents acteurs de la communauté (parents, enseignants, responsables locaux) sur les enjeux de la sécurité et de la protection dans les établissements scolaires.
- ✓ Identification des mesures d'amélioration à mettre en place pour assurer un cadre scolaire propice à l'apprentissage.
- ✓ Élaboration d'un plan d'action concret et validé par tous les participants pour renforcer la protection des élèves.

6. Méthodologie Utilisée dans l'Atelier

Présentation des normes et des obligations légales concernant la protection des élèves à travers des supports variés adaptés aux participants.

Facilitation de discussions ouvertes où chaque participant peut exprimer ses préoccupations et suggestions par rapport à la situation scolaire dans leur communauté.

Répartition des participants en groupes pour aborder des cas pratiques, avec un focus sur l'analyse des risques, le partage d'expériences et l'élaboration de solutions concrètes.

Élaboration d'un plan d'action en groupe qui comprend des responsabilités réparties et un calendrier pour sa mise en œuvre.

7. Déroulement de l'Atelier



Lors de l'atelier dirigé par le consultant GATIMATARE Thaddée, de la Coalition EPT BAFASHEBIGE, les participants ont été accueillis dans une ambiance chaleureuse et collaborative. L'atelier a débuté par une présentation détaillée des principes fondamentaux de l'approche des Voix et Actions Citoyennes (VAC). Cette introduction a permis de clarifier le rôle de chaque partie prenante dans la protection du milieu scolaire et des apprenants. Thaddée a largement

souligné l'importance de la responsabilité sociale des citoyens, les incitant à comprendre leurs droits et à s'impliquer activement dans le changement institutionnel qui impacte leur communauté.

Après cette présentation théorique, le consultant a facilité un dialogue communautaire interactif, où les participants ont été invités à partager leurs expériences et à discuter des défis concrets rencontrés dans le milieu scolaire. Cette session de dialogue a permis de faire émerger des préoccupations communes, comme l'insécurité scolaire et les conditions

d'accès à l'éducation. Les participants ont échangé sur la nécessité d'établir une communication efficace entre les citoyens, les gouvernements et les différents acteurs éducatifs, renforçant ainsi l'idée que chaque voix compte dans l'élaboration de solutions adaptées.

8. Exercice fait par les participants lors de l'atelier



Lors de l'atelier animé par GATIMATARE Thaddée, consultant de la Coalition EPT BAFASHEBIGE, un exercice de dialogue communautaire a été mis en place pour illustrer l'importance des différentes perspectives dans la protection du milieu scolaire. Les

participants ont été divisés en groupes et face à un objet représentant les chiffres "6" et "9", chacun a été invité à exprimer ce qu'il voyait. Cet exercice a mis en évidence comment une même situation peut être interprétée de manière différente selon la position de chacun. Certains participants ont vu le chiffre "6", tandis que d'autres apercevaient un "9". Cette diversité d'opinions a permis de souligner l'importance de prendre en compte le point de vue de chaque partie prenante dans le processus décisionnel.

L'exercice a servi de métaphore pour aborder les rôles spécifiques de chaque acteur impliqué dans la protection du milieu scolaire. Thaddée a encouragé les participants à réfléchir sur leurs responsabilités et à reconnaître que, tout comme chacun voit soit un "6" soit un "9", chaque partie prenante a son propre rôle à jouer dans l'amélioration du cadre éducatif. Ce faisant, l'atelier a ouvert un espace de dialogue constructif où les participants ont pu discuter des défis spécifiques qu'ils rencontrent, que ce soit en tant que parents, enseignants, ou membres de la communauté, et comment ces défis peuvent varier selon leur point de vue et leur expérience.

À la fin de l'exercice, les participants ont convenu que pour créer un environnement scolaire sûr et inclusif, il est essentiel d'écouter et d'intégrer les avis de tous. Un plan d'action conjoint a été proposé, mettant l'accent sur la collaboration entre les différentes parties prenantes. En encourageant l'échange d'idées et en valorisant chacune des perspectives, cet atelier a non seulement renforcé le sentiment d'appartenance à la communauté, mais a également favorisé une démarche collective vers une meilleure protection des apprenants et un engagement réciproque pour la qualité des services éducatifs.

9. Activités en groupes pratiques



Lors de l'atelier dirigé par GATIMATARE Thaddée, consultant de la Coalition EPT BAFASHEBIGE, les participants ont été invités à se mettre en groupes pour mener un exercice de simulation. Chaque groupe devait choisir une école et identifier les risques qui y sont présents, tout en réfléchissant aux moyens de protéger les élèves et aux parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la protection de ceux-ci. Par exemple, le groupe qui s'est penché sur l'ECOFO Ngozi 4 a pu examiner la réalité de

l'établissement, notamment les risques liés à la sécurité physique des élèves, l'absence d'infrastructures adéquates, et les violences potentielles dans ou en dehors de l'école.

Les participants ont commencé par dresser une liste des risques observés à l'ECOFO Ngozi 4. Parmi ceux-ci, on a mentionné l'insécurité liée aux infrastructures insuffisantes, comme des murs fragiles ou des toits en mauvais état, pouvant mener à des accidents. De plus, les problèmes d'accès à l'eau potable et d'hygiène ont été soulignés, améliorant ainsi la prise de conscience sur l'environnement scolaire précaire. Cette réalisation a été une étape clé pour les participants, leur permettant de comprendre l'importance d'analyser et de documenter les défis spécifiques auxquels une école fait face en termes de protection des enfants.



Concernant les mesures de protection à mettre en place, les groupes ont proposé diverses solutions, allant de l'amélioration des infrastructures à l'organisation de formations pour le personnel enseignant sur la gestion des comportements des élèves. Par ailleurs, ils ont discuté de l'importance d'impliquer les parents, les autorités locales, et d'autres parties prenantes, comme les associations de protection de l'enfance, afin de créer un réseau de soutien solide pour les élèves. Ces échanges ont

permis de souligner que la protection des enfants à l'école nécessite une approche collective qui vaut une prise de responsabilité partagée entre tous les acteurs concernés. L'exercice a également conduit les participants à réfléchir aux implications de leurs propositions et à l'importance de l'engagement citoyen. Ils ont convenu que chaque acteur a un rôle crucial à jouer, que ce soit en tant qu'éducateur, parent ou membre de la communauté. En fin de compte, la session a renforcé la conviction que pour assurer un milieu scolaire sûr et accueillant, une collaboration active et un dialogue continu entre toutes les parties prenantes sont essentiels. Cette dynamique permet non seulement d'identifier et d'aborder les risques, mais, plus important encore, de construire un environnement éducatif protégé, où chaque élève peut s'épanouir.



Suite à ce dialogue, les participants ont été divisés en petits groupes pour élaborer des normes et des indicateurs mesurant la qualité de services scolaires. Chaque groupe a été chargé de définir ce qu'ils considéraient comme des standards acceptables pour l'éducation dans leur communauté. À travers ce processus participatif, ils ont formulé des propositions concrètes sur la manière d'améliorer l'environnement scolaire, que ce soit par la disponibilité de manuels scolaires, l'amélioration de la sécurité, ou la

création d'espaces adaptés pour tous les élèves.

Finalement, l'atelier s'est conclu par une session de restitution où chaque groupe a présenté ses résultats et ses propositions d'action. Ce moment a permis de valider collectivement les idées émises et de s'accorder sur un plan d'action concret à mettre en œuvre. Thaddée a souligné l'importance de suivre ces recommandations et de maintenir un dialogue continu avec les autorités afin d'assurer la mise en place effective des actions décidées. Les participants sont repartis avec des outils et une motivation renouvelée pour s'engager activement dans la protection de l'éducation de leurs enfants, témoignant ainsi de l'impact positif de cette initiative sur leur communauté.

10 : Clarification du Rôle des Comités de Parents dans la Gestion Scolaire : Enjeux et Perspectives



Lors de l'atelier dirigé par Monsieur Vital Banzitsa, une préoccupation essentielle a été soulevée concernant le rôle des comités de gestion d'école, souvent usurpé par les directeurs d'établissement. En exposant que ces derniers prennent des décisions sans consultation préalable, M. Banzitsa a provoqué un débat intense sur la

nécessité d'une clarification des normes légales qui encadrent ces comités. Cela a révélé le besoin pressant de redéfinir les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans la gestion des écoles, afin de garantir une gouvernance participative et respectueuse des normes éducatives. Les participants ont clairement compris que sans une structure bien définie, la voix des parents et des représentants de la communauté peut rester étouffée.

En réponse à ces préoccupations exprimées par Monsieur Banzitsa, les participants ont également eu l'opportunité d'explorer des méthodes visant à protéger l'environnement scolaire. Ils ont pris conscience que la sensibilisation des communautés aux problématiques éducatives et à l'engagement civique est cruciale. En mettant en avant les

défis auxquels les écoles font face, comme l'insécurité ou le manque de ressources, l'atelier a permis de générer des réflexions sur des solutions concrètes que les comités pourraient proposer pour le bien-être des enfants. Ce dialogue a été centré sur l'idée que chaque membre de la communauté, y compris les parents, les enseignants et les enfants, doit avoir une plateforme pour exprimer ses préoccupations et ses suggestions.

GATIMATARE Thaddée, consultant de la Coalition EPT BAFASHEBIGE, a introduit l'importance de l'approche des Voix et Actions Citoyennes (VAC) pendant les discussions. Cette approche, qui vise à renforcer le dialogue entre les citoyens et leurs gouvernements, s'avère essentielle pour garantir la protection du milieu scolaire et des apprenants. Selon lui, les VAC permettent aux membres de la communauté de prendre conscience de leurs droits et responsabilités en matière d'éducation, tout en leur fournissant les outils nécessaires pour tenir les autorités responsables de leurs actions. Cela favorise l'implication active des parents dans les décisions concernant l'éducation de leurs enfants, tout en renforçant la transparence et la redevabilité.

Cet atelier a non seulement permis de mettre en avant les défis rencontrés par les comités de gestion d'école, mais également de développer des solutions concrètes et inclusives pour améliorer l'environnement scolaire. La discussion sur les rôles et la responsabilité de chaque partie prenante a jeté les bases d'un dialogue communautaire essentiel, renforçant ainsi la nécessité de collaboration entre tous les acteurs du secteur éducatif. La mise en pratique de l'approche VAC pourrait contribuer à créer un environnement scolaire plus sûr et plus accueillant, où chaque enfant peut prendre part à son éducation de manière significative et épanouissante.

11. Conclusion

En guise de conclusion générale de l'atelier consacré au dialogue communautaire sur le rôle de chaque partie prenante dans la protection du milieu scolaire et des apprenants, il est impératif de souligner que cet événement a permis d'établir un cadre dynamique de concertation entre les différents acteurs concernés. Les participants ont eu l'opportunité d'explorer en profondeur les principes des Voix et Actions Citoyennes (VAC), qui constituent un levier essentiel pour encourager la participation citoyenne et instaurer un dialogue constructif. Ce cheminement a révélé l'importance d'une information éclairée pour permettre aux citoyens de comprendre leurs droits, mais aussi leurs responsabilités dans la mise en œuvre de services éducatifs de qualité.

L'intersubjectivité qui s'est installée entre les citoyens, les responsables de services éducatifs et les autorités locales a été fructueuse. En encourageant le dialogue et en favorisant la responsabilité partagée, cet atelier a jeté les bases d'une coopération durable envers l'amélioration du milieu scolaire. Les discussions ont mis en lumière des problématiques cruciales, telles que l'inclusion des filles à l'éducation et la protection des élèves, tout en proposant des solutions concrètes et adaptatives. Cette synergie a permis de poser les jalons d'un partenariat entre les diverses parties prenantes, essentiel pour garantir l'accès équitable à une éducation de qualité.

De plus, l'atelier a manifesté la nécessité d'outils pratiques permettant aux communautés de définir des normes adaptées aux réalités locales et de contrôler la qualité des services fournis. Le retour d'expérience et les évaluations partagées durant les réunions ont

constitué des moments d'apprentissage précieux pour tous les acteurs. En élaborant des fiches de notation et en engageant des discussions sur les indicateurs de qualité, les participants ont pu établir un diagnostic clair des besoins en matière de services éducatifs. La responsabilisation des communautés a été mise en exergue comme étant essentielle pour garantir une fourniture de services publics qui réponde non seulement aux attentes, mais qui préfigure également un cadre meilleur pour les générations futures. Enfin, l'impact positif escompté de cette démarche sur le climat scolaire est considérable. L'engagement collectif autour des valeurs de respect, de sécurité et d'inclusivité prôné par l'approche des VAC est promis à un succès durable. La cohésion entre les différents acteurs, qu'ils soient éducateurs, parents ou responsables locaux, établit une fondation solide pour surmonter les défis actuels. L'atelier a ainsi intégré une vision claire d'un avenir éducatif où chaque apprenant peut évoluer dans un cadre sûr et inclusif, propice à son épanouissement. En effet, c'est par ce sens accru de la responsabilité collective et le partage d'expériences que nous parviendrons à construire un système éducatif résilient, capable de faire face aux enjeux contemporains et d'assurer un bien-être pérenne pour tous les membres de la communauté.

12. Recommandations

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet NDINKABANDI III et pour organiser le dialogue communautaire sur le rôle de chaque partie prenante dans la protection du milieu scolaire et des apprenants, plusieurs recommandations ont été formulées pour différents acteurs concernés.

12.1. Pour les antennes de la Coalition EPT BAFASHEBIGE

- Renforcer la coordination entre les différentes antennes pour maximiser l'impact des actions locales.
- Organiser des sessions de formation régulières sur les meilleures pratiques en matière de dialogue communautaire.
- Promouvoir des échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les antennes.
- Assurer une communication claire des besoins et des priorités des communautés aux instances supérieures.
- Élaborer des outils d'évaluation pour mesurer l'efficacité des interventions réalisées dans les communautés.

12.2. Pour les responsables locaux

- Instaurer des réunions régulières avec les citoyens pour discuter des enjeux éducatifs locaux.
- Favoriser l'inclusion des jeunes et des femmes dans le processus décisionnel.
- Mettre en place des mécanismes de suivi pour évaluer l'impact des initiatives éducatives.
- Collaborer avec les ONG et les partenaires pour coordonner les efforts de protection de l'environnement scolaire.
- Sensibiliser les acteurs locaux sur l'importance de la protection des apprenants et du milieu scolaire.

12.3. Pour le cadre de concertation

- Créer des outils de partage d'information accessibles à toutes les parties prenantes.
- Encourager la présence de tous les groupes d'intérêt dans les réunions de concertation (parents, élèves, enseignants).
- Établir des indicateurs communs pour évaluer l'avancement des initiatives prises.
- Faciliter des espaces de dialogue multidimensionnels pour aborder les défis scolaires sous différents angles.
- Organiser des sessions de médiation en cas de désaccord entre les parties prenantes.

12.4. Pour les décideurs politiques

- Intégrer les retours du terrain dans l'élaboration des politiques éducatives.
- Promouvoir des lois et règlements qui garantissent la protection des apprenants et de leur environnement.
- Allouer des ressources suffisantes aux initiatives visant à améliorer l'éducation dans les zones à risque.
- Évaluer régulièrement l'impact des politiques éducatives sur la sécurité et la qualité scolaire.
- Renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion des fonds alloués à l'éducation.

12.5. Pour les participants de l'atelier

- S'engager à appliquer les connaissances acquises lors de l'atelier dans leurs communautés.
- Encourager la participation active de tous les membres de la communauté dans les initiatives éducatives.
- Partager les expériences et les résultats obtenus avec d'autres groupes locaux.
- S'impliquer dans les processus de suivi et d'évaluation des actions mises en place.
- Proposer des idées novatrices pour renforcer la protection du milieu scolaire et des apprenants.

12.6. Pour les organismes de financement

- Soutenir les projets de dialogue communautaire avec des financements ciblés pour les initiatives éducatives.
- Évaluer l'impact social et éducatif des programmes avant de débloquer des fonds.
- Créer des partenariats avec les communautés pour garantir la durabilité des projets financés.
- Promouvoir des projets qui intègrent des approches de responsabilité sociale et d'inclusivité.
- Rendre compte régulièrement de l'usage des fonds et des résultats obtenus aux communautés concernées.

12.7. Pour la Coalition EPT BAFASHEBIGE

- Renforcer le plaidoyer pour garantir une attention accrue sur la protection des apprenants.
- Mettre en avant les success stories pour sensibiliser et motiver d'autres acteurs.
- Promouvoir des alliances stratégiques avec d'autres organisations partageant les mêmes valeurs.
- Élaborer un livret de bonnes pratiques sur le dialogue communautaire à diffuser auprès des membres.
- Assurer la formation continue des membres sur les évolutions législatives et les meilleures pratiques en matière d'éducation.

Voir les liens :

<https://x.com/bafashebig/status/1901662488875139515>

<https://x.com/bafashebig/status/1901660587685245186>

<https://x.com/bafashebig/status/1901658795488457044>

<https://x.com/bafashebig/status/1901655719088156993>

<https://www.facebook.com/share/p/1HLi9uC2M6/>